



Région d'Annemasse et du Genevois

# CONSTRUIRE ENSEMBLE LA DESTINATION

Guide du partenaire 2023

[MONTSDGENEVE.COM](https://MONTSDGENEVE.COM)

# DEVENIR PARTENAIRE DE LA DESTINATION

Office de Tourisme des Monts de Genève - Haute-Savoie - France

L'Office de Tourisme des Monts de Genève fédère un réseau de près de 180 partenaires mobilisés pour enrichir l'offre touristique et garantir la plus belle expérience aux visiteurs. Rejoindre le réseau des adhérents de l'Office de Tourisme offre de nombreux avantages selon la catégorie d'adhésion.

## ADHÉSIONS « HÉBERGEMENTS » / « LOISIRS / GRAND PUBLIC »

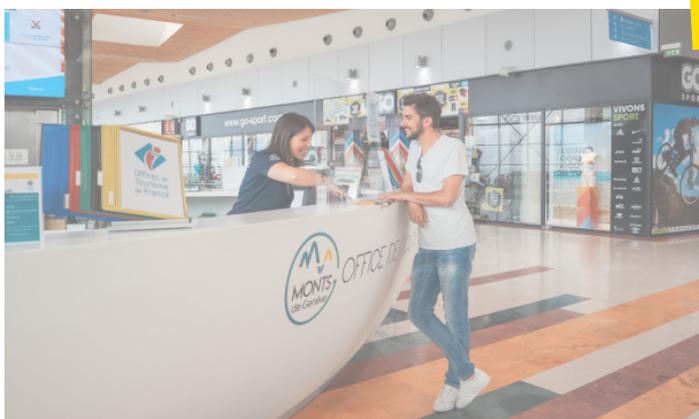
### RÉFÉRENCIEMENT



#### INTÉGRATION À LA BASE DE DONNÉES TOURISTIQUES NATIONALE APIDAE

- Création d'une fiche de présentation.
- Traduction de la fiche en anglais et en allemand.
- Accès illimité au module Apidae Event.
- Accès intranet à la base de données Apidae sur demande.

### VISIBILITÉ



#### MISE EN AVANT VIA LES OUTILS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DE L'OFFICE DE TOURISME

- Remontée de la fiche Apidae sur le site internet Vitrine.
- Remontée des événements proposés sur Apidae Event dans la rubrique « Agenda ».
- Remontée de la fiche sur le Roadbook, nouvel outil innovant de la personnalisation de l'accueil.

### PROMOTION



#### OPPORTUNITÉS D'ÊTRE INTÉGRÉ À DES OPÉRATIONS DE PROMOTION

- Animation de stands sur événements locaux, régionaux ou nationaux où l'Office de Tourisme est présent.
- Campagnes de promotion et reportages saisonniers de la destination.
- Organisation d'événements presse, accueils délocalisés, éductours, ...

## APPORT D'AFFAIRES



### OPPORTUNITÉ COMMERCIALE OU DÉVELOPPEMENT POUR LA STRUCTURE

- Commercialisation et/ou billetterie d'une activité (sous réserve de validation de la convention billetterie).
- Suivi quotidien des disponibilités hébergeurs pour renseignement client.
- Clientèle Groupe Loisirs : référencement dans la liste des partenaires proposés dans les réponses aux demandes commerciales.
- Clientèle Groupe Loisirs : réduction de 50% sur la commission de l'Office de Tourisme dans le cas d'apport d'affaires.

## RÉSEAU PARTENAIRES



### ACCÈS AU RÉSEAU PARTENAIRES ET SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT

- Accès aux événements (AG, apéro partenaires, éductour, commissions thématiques).
- Accès aux outils de communication du réseau (newsletter partenaires, groupes whatsapp).
- Mise à disposition du stickers «Partenaires» à apposer sur la vitrine.
- Mise à disposition d'un «Pass Pro Tourisme IDT 74».

## ACCOMPAGNEMENT



### APPORT DE DOCUMENTATIONS, CONSEILS, ÉTUDES ET RESSOURCES TOURISTIQUES

- Mise à disposition de documentation touristique (mag de la destination, carte, brochure, ...).
- Accès aux offres de formations touristiques gratuitement ou à tarif préférentiel.
- Participation et accès aux données de l'observatoire hôtelier consolidé par l'OT.
- Accompagnement et conseil sur les démarches de classement et label.

*Vous êtes nos meilleurs ambassadeurs,  
participez à un partenariat Gagnant-Gagnant en 2023 !*

# DEVENIR PARTENAIRE DE LA DESTINATION

Office de Tourisme des Monts de Genève - Haute-Savoie - France

## ADHÉSION « CLUB AFFAIRES »

### RÉFÉRENCEMENT



#### INTÉGRATION À LA BASE DE DONNÉES TOURISTIQUES NATIONALE APIDAE

- Création d'une fiche de présentation.
- Traduction de la fiche en anglais et en allemand.

### VISIBILITÉ



#### MISE EN AVANT VIA LES OUTILS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DE L'OFFICE DE TOURISME

- Remontée de la fiche Apidae sur le site internet Affaires.
- Remontée d'un produit phare par structure dans l'offre de Conciergerie Évènementielle MICE.

### PROMOTION



#### OPPORTUNITÉS D'ÊTRE INTÉGRÉ À DES OPÉRATIONS DE PROMOTION

- Accès exposant au salon annuel MyBusinessEvent de l'OT dans la limite des places disponibles.
- Clientèle MICE : Newsletter commerciale trimestrielle à destination des prospects et des clients de la destination.
- Clientèle MICE : Offre de visibilité chez des partenaires commerciaux (Chambres de commerce, site spécialisés).

### APPORT D'AFFAIRES



#### OPPORTUNITÉ COMMERCIALE OU DÉVELOPPEMENT POUR LA STRUCTURE

- Clientèle MICE : Un MICE Developer au service de la prospection de clients et de la promotion des offres MICE.
- Clientèle Affaires / MICE: réduction de 50% sur la commission de l'Office de Tourisme dans le cas d'apport d'affaires.

### RÉSEAU PARTENAIRES



#### ACCÈS AU RÉSEAU PARTENAIRES ET SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT

- Accès aux événements (AG, apéro partenaires, éductour, commissions thématiques).
- Accès aux outils de communication du réseau (newsletter partenaires, groupes whatsapp).
- Mise à disposition du stickers «Partenaires» à apposer sur la vitrine.
- Mise à disposition d'un «Pass Pro Tourisme IDT 74».

# ADHÉSION 2023 - GRILLE TARIFAIRE

Office de Tourisme des Monts de Genève - Haute-Savoie - France

CATÉGORIE		TARIFS DE BASE (HT)	
<b>ADHÉSION «HÉBERGEMENT» CLASSÉ/NON CLASSÉ (*)</b>		<b>MDG</b>	
Hébergeur professionnel toutes catégories et capacités - classé / non classé (Hôtel / Résidence de tourisme / Camping)		250 €	
Hébergeur non professionnel (meublé, gîte, hébergement insolite) sans supplément si plusieurs logements sur le même site		50 €	
<b>ADHÉSION « LOISIR/GRAND PUBLIC » (*)</b>		<b>MDG</b>	<b>HORS TERR.</b>
Structure privée proposant des offres et/ou des services liés à une consommation touristique : loisirs, restauration, commerce, art et artisanat, guide accompagnateur, acteur mobilité, ...		80 €	100 €
Structure associative à but non lucratif proposant des offres ou des services liés à une consommation touristique.		25 €	
Équipement institutionnel géré par les EPCI de rattachement		0 €	
<b>OPTION «ACTIVITÉ(S) COMPLÉMENTAIRE(S)»</b>			
RESTAURANT, BAR, PETITE RESTAURATION, SALON DE THÉ/CAFÉ permettent de mettre en avant une à plusieurs activités secondaires en plus de l'adhésion «hébergement» et «loisir/grand public». Exemple : hébergement + 1 restaurant = adhésion hébergement 250 € + option restaurant 30 €		30 €	
<b>ADHÉSION «CLUB AFFAIRES» (*)</b>		<b>MDG</b>	
Structure privée proposant des offres et/ou des services dédiés à une clientèle affaires permettant l'organisation d'événements à caractère professionnel (MICE : meeting, incentive, congrès, événement)  <i>Centre de convention, lieux de réception/ séminaire, autocariste, team building, incentive, hôtels (avec salle de réunion, accueil groupe, service bagage, accueil 24/24...), restaurateur/traiteur (offre groupe/ affaire, privatisation possible, salle de réunion...) ou prestataires événementiels (location de matériel, son &amp; lumières, photographie, street marketing...)</i>		100 €	
(*) L'adhésion offre l'accès à l'intégralité des avantages et des services associés à chaque catégorie d'adhérent (Hébergement/Loisirs/Affaires) pour une seule activité principale. La mise en avant d'une activité secondaire nécessite de prendre l'option «activité complémentaire».			

# CONVENTION DE PARTENARIAT

Office de Tourisme des Monts de Genève - Haute-Savoie - France

ANNÉE 2023

## ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet d'officialiser le partenariat entre l'Office de Tourisme des Monts de Genève, ci-après dénommé OTMDG, et le partenaire nommé ci-dessus.

## ARTICLE 2 – DURÉE DE LA CONVENTION

Cette convention prend effet à partir du 1er janvier 2023, dès sa signature et jusqu'au 31 décembre 2023.

## ARTICLE 3 – CESSION

Le présent partenariat est consenti à titre strictement personnel en appréciation de la personnalité des partenaires. Il ne pourra faire l'objet d'aucune cession totale ou partielle à titre onéreux ou gratuit.

## ARTICLE 4 – LITIGES

Le contrat est soumis au droit français. Tout litige entre les parties, portant sur la validité, l'application et/ou l'interprétation de la présente convention sera porté devant le tribunal compétent.

## ARTICLE 5 – ÉCHEANCIER

### Signature de la convention :

La convention de partenariat devra impérativement être retournée complétée et signée à l'OTMDG dans les 15 jours qui suivent sa réception.

### Règlement de la facture :

Le paiement de la facture concernant l'adhésion 2023 devra être effectué au plus tard le mois qui suit la réception de la facture.

### Impayé :

Selon la délibération n° 2020-19, en cas d'impayé dans les 30 jours après facturation et procédures de relance, l'OTMDG se réserve le droit de lancer la procédure de recouvrement auprès du Trésor Public et de suspendre toute action de promotion et la visibilité de votre entreprise sur l'ensemble de ses supports.

## ARTICLE 6 – CHARTE DU PARTENAIRE

Les relations étroites entre l'OTMDG et ses partenaires reposent sur une mise à jour permanente des informations. Egalement sur une réactivité aux sollicitations de disponibilités et de participation à des actions, des programmes, des événements promotionnels portés et organisés par l'OTMDG.

En rejoignant le réseau des adhérents de OTMDG, vous bénéficiez de nombreux avantages tels que décrits dans le document « Devenir partenaire de la destination ».

## DEVENIR PARTENAIRE, C'EST AUSSI VOUS ENGAGER À :

- a. Être à jour de votre adhésion en respectant les délais de paiement,
- b. Nous informer préalablement de toute modification de votre activité : de tout évènement susceptible de modifier l'offre des prestations et des services, d'une fermeture exceptionnelle ou définitive, d'une modification des horaires d'ouverture, d'un changement de propriétaire, mais aussi de l'évolution de l'activité de votre établissement.
- c. Promouvoir et valoriser votre offre ainsi que l'offre globale de la destination, être relais d'information, faire connaître les suggestions de visites, d'activités, de spectacles et d'événements promus et portés par l'OTMDG,
- d. Répondre dans les délais fixés aux demandes de renseignements et de disponibilités émanant de l'OTMDG.
- e. Répondre dans les meilleurs délais (moins de 8 jours) aux courriers de réclamation client transmis par l'OTMDG.
- f. Répondre à toute enquête ponctuelle destinée à mieux appréhender les variations d'activité du marché,
- g. Participer à nos enquêtes de satisfaction et y répondre dans les meilleurs délais

- h. Communiquer des logos et photos HD de qualité de votre établissement (formats : PDF, Ai, EPS, PNG)
- i. Accueillir tout personnel de l'OTMDG souhaitant visiter l'établissement ou connaître l'activité,
- j. Vous tenir informé de l'état des stocks de votre documentation mise à disposition dans notre espace accueil par mail auprès du pôle accueil : [ot@montsdegeneve.com](mailto:ot@montsdegeneve.com) (aucune relance ne sera effectuée par l'office de Tourisme).
- k. **Je m'engage répondre dans un délai de 48h aux demandes groupes/ affaires du service commercial et de proposer les meilleurs tarifs en fonction du nombre de pax et de la date de l'évènement.**
- l. Satisfaire aux conditions régissant la vente de vos produits et prestations conformément aux délibérations régissant les bases de rémunération de OTMDG pour toute fourniture de prestations de services résultant de son action commerciale (Réservations individuelles et groupes).
  - 1) Dans le cas où OTMDG, se substitue totalement au client, confirme et paye les prestations au partenaire: Une remise de 5% sur l'ensemble des prestations HT facturées est accordée à OTMDG.
  - 2) Dans le cas où OTMDG agit en tant qu'apporteur d'affaires, la confirmation définitive et le paiement des prestations étant directement effectués par le client au partenaire : le partenaire s'engage à régler à OTMDG une commission de 5% sur la base HT de toutes les prestations vendues au client (Commission soumise à TVA 20%). OTMDG émet une facture de commission conforme au chiffre d'affaires réalisé attesté par les échanges commerciaux entre OTMDG, le client et le partenaire.

## RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE DE LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Nous vous informons que toutes les données transmises sur ce dossier d'adhésion sont référencées dans la base de données Apidae et dans la base de données de l'Office de Tourisme.

Les informations que nous collectons sont nécessaires à tous les membres du réseau Apidae pour communiquer vos offres touristiques et les diffuser auprès de tout public intéressé ou à la recherche d'informations touristiques. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion et jusqu'à la demande de suppression de vos données.

L'Office de Tourisme se réserve le droit de modifier les descriptifs sur la base de données Apidae afin de respecter la ligne éditoriale du site Internet et des supports s'y attachant.

En cas de problème lié à l'exploitation de vos données personnelles, vous pouvez contacter : [dpo.rgpd@montsdegeneve.com](mailto:dpo.rgpd@montsdegeneve.com)

## REFUS, SUSPENSION ET EXCLUSION

L'OTMDG se réserve le droit de refuser une adhésion si les prestations de la structure ne répondent pas au niveau d'exigence qualité déterminé par l'Office de Tourisme. En cas de refus, l'OTMDG se tiendra à disposition de la structure pour la conseiller et lui apporter des suggestions afin de répondre au niveau de qualité attendu.

L'OTMDG se réserve le droit de suspendre le partenariat suite à plusieurs plaintes rapprochées de la part des visiteurs en l'absence de réponse du partenaire.

L'OTMDG peut également mettre un terme ou suspendre l'adhésion en cas de réclamation grave (en termes d'hygiène, sécurité, accueil, services annoncés défectueux, non conformes ou absents),

### Pièces justificatives OBLIGATOIRES à fournir (\*)

- Activités commerciales :  
Extrait KBIS de moins d'un an,
- Hébergements de tourisme :  
Copie de votre classement préfectoral le cas échéant et Attestation de RCP valide pour 2023
- Meublés et Chambres d'hôtes :  
Déclaration en Mairie de moins de 5 ans - Copie de votre classement préfectoral le cas échéant,
- Activité physique et sportive :  
Copie de votre carte professionnelle valide,
- Transport de personnes (Taxi, VTC...) :  
Copie de la licence,
- Agences de voyages, TO :  
Copie de votre immatriculation valide,
- Tous les adhérents :  
Copie de vos labels (Tourisme Handicaps, Clef Verte, Gault et Millau, Clévacances, Gîtes de France, Michelin...)

\*Tous les Adhérents : Un RIB

(\*) Seulement si des changements sont intervenus courant 2022.